

DECLARATION DES REVENUS PROFESSIONNELS DE L'ANNEE 2016
 DES NON SALARIES AGRICOLES ET DES COTISANTS DE SOLIDARITE

FEUILLE ANNEXE DE CALCUL

Cette feuille de calcul est annexée à la Déclaration de revenus professionnels de :

 Numéro d'immatriculation

 Raison sociale de l'entreprise

- Pour vous aider à compléter ce document, veuillez vous reporter à la notice explicative.
 - Si vous avez une ou plusieurs activités dont l'une au moins est imposée au "réel" ou selon le régime de la "déclaration contrôlée" (BNC), vous devez compléter ce document pour celle(s) qui relève(nt) de ce(s) régime(s) d'imposition.
- Les revenus perçus par les membres de votre famille n'ont pas à être mentionnés dans ce document.

1. VOS REVENUS PROFESSIONNELS SONT IMPOSES DANS LA CATEGORIE DES BENEFICES AGRICOLES " REELS "			
Veuillez compléter le cadre ci-dessous. Vous trouverez les éléments demandés dans vos déclarations fiscales, dans les rubriques ci-dessous indiquées.			
	A COMPLETER	REGIME DU BENEFICE REEL SIMPLIFIE	REGIME DU BENEFICE REEL NORMAL
1 Bénéfice imposable dans la catégorie des bénéfices agricoles	+ <input type="text"/>	§ 5 du cadre B ligne g de l'imprimé n° 2139	§ 5 du cadre B ligne g de l'imprimé n° 2143
2 Déficit déclaré au titre de l'exercice	- <input type="text"/>	§ 5 du cadre B ligne h de l'imprimé n° 2139	§ 5 du cadre B ligne h de l'imprimé n° 2143
3 (ajouter) Amortissements des exercices antérieurs réputés différés du point de vue fiscal et imputés sur le résultat de l'exercice	+ <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n° 2139 B	Montant inclus dans la ligne WZ de l'imprimé n° 2151
4 (ajouter) Part déduite fiscalement du revenu exceptionnel agricole faisant l'objet d'un étalement fiscal	+ <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n° 2139 B	Montant inclus dans la ligne WZ de l'imprimé n° 2151
5 (déduire) Part réintégrée fiscalement du revenu exceptionnel agricole faisant l'objet d'un étalement fiscal	- <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FP de l'imprimé n° 2139 B	Montant inclus dans la ligne WO de l'imprimé n° 2151
6 (déduire) Indemnité versée en compensation de l'abattage total ou partiel de troupeaux	- <input type="text"/>		
7 (ajouter) Valeur en stock et/ou en compte d'achats des animaux abattus	+ <input type="text"/>		
8 (ajouter) Montant de l'abattement fiscal si vous êtes bénéficiaire de la DJA ou des prêts à moyen terme spéciaux	+ <input type="text"/>	§ 3 du cadre B ligne e de l'imprimé n° 2139	Ligne XJ de l'imprimé n° 2151
9 (ajouter) Abattements sur les bénéfices, déductions et exonérations	+ <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FR de l'imprimé n° 2139 B	Ligne A1 et montant inclus dans ligne WZ de l'imprimé n° 2151
10 (déduire) Fraction de la rémunération du conjoint (et des conjoints en cas de société) réintégrée dans le résultat fiscal de l'exercice	- <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne FM de l'imprimé n° 2139 B	Ligne WC de l'imprimé n° 2151
11 (ajouter) Montant de l'intéressement versé sur un Plan d'épargne salarial et déduit fiscalement	+ <input type="text"/>		
12 TOTAL REVENU NET PROFESSIONNEL	= <input type="text"/>	A reporter dans le cadre B de la déclaration (en bénéfice ou déficit selon le cas) ou dans le cadre 3 (ligne 1) de cette feuille, le cas échéant.	

2. VOS REVENUS PROFESSIONNELS SONT IMPOSES DANS LA CATEGORIE DES BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX REELS (BIC) OU SELON LE REGIME DE LA DECLARATION CONTROLEE BNC

Veillez compléter le cadre ci-dessous. Vous trouverez les éléments demandés dans vos déclarations fiscales, dans les rubriques ci-dessous indiquées.

	A COMPLETER	REGIME DU BENEFICE REEL SIMPLIFIE	REGIME DU BENEFICE REEL NORMAL	REVENUS NON COMMERCIAUX ET ASSIMILES
1 Bénéfice imposable dans la catégorie des BIC ou des BNC	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>	§ 4 et 7-a du cadre C de l'imprimé n° 2031	§ 4 et 7-a du cadre C de l'imprimé n° 2031	Ligne CP du tableau n° 2035 B du compte de résultat fiscal
2 Déficit déclaré au titre de l'exercice	- <input style="width: 40px;" type="text"/>	§ 4 et 7-b du cadre C de l'imprimé n° 2031	§ 4 et 7-b du cadre C de l'imprimé n° 2031	Ligne CR du tableau n° 2035 B du compte de résultat fiscal
3 (ajouter) Amortissements des exercices antérieurs réputés différés du point de vue fiscal et imputés sur le résultat de l'exercice	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 350 du tableau 2033-B	Montant inclus dans la ligne XG du tableau 2058-A	NEANT Cette rubrique ne vous concerne pas
4 (déduire) Indemnité versée en compensation de l'abattage total ou partiel de troupeaux	- <input style="width: 40px;" type="text"/>			NEANT Cette rubrique ne vous concerne pas
5 (ajouter) Valeur en stock et/ou en compte d'achats des animaux abattus	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>			NEANT Cette rubrique ne vous concerne pas
6 (ajouter) Abattements sur les bénéfices, déductions et exonérations	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>	Ligne 342 et montant inclus dans la ligne 350 du tableau 2033-B	Ligne XF et montant inclus dans ligne XG du tableau 2058-A	Montant inclus dans la ligne CL du tableau 2035 B et II de l'imprimé 2035
7 (déduire) Fraction de la rémunération du conjoint (et des conjoints en cas de société) réintégrée dans le résultat fiscal de l'exercice	- <input style="width: 40px;" type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 316 du tableau 2033 B	Ligne WC du tableau 2058 A	
8 (ajouter) Cotisations facultatives de prévoyance complémentaire et de perte d'emploi	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>	Montant Inclus dans la ligne 381 du tableau 2033-B	Montant inclus dans la ligne A6 du tableau 2053	Montant inclus dans la ligne BU du tableau 2035-A du compte de résultat fiscal
9 (ajouter) Montant de l'intéressement versé sur un Plan d'épargne salarial et déduit fiscalement	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>			
10 TOTAL REVENU NET PROFESSIONNEL	= <input style="width: 40px;" type="text"/>	A reporter dans le cadre B ou C de la déclaration (en bénéfice ou déficit selon le cas) ou dans le cadre 3 (ligne 1) de cette feuille, le cas échéant.		

3. VOUS ETIEZ EN 2016 ASSOCIE(E) D'UNE SOCIETE DE PERSONNES RELEVANT DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Veillez compléter le cadre ci-dessous. Vous trouverez les éléments demandés dans vos déclarations fiscales, dans les rubriques ci-dessous indiquées.
Si la société est imposée au forfait, remplissez directement les rubriques 1 - 5 - 6 - 7 - 12 du cadre ci-dessous.

A COMPLETER												
1 Revenu net professionnel de la société Bénéfice + ou déficit - ou forfait	<input style="width: 40px;" type="text"/>	Déterminé à partir du cadre 1 (BA) ou 2 (BIC ou BNC) de la présente feuille annexe de calcul. Directement porté ici, si la société est imposée selon le régime du forfait.										
2 (déduire) Rémunérations du travail versées aux associés	- <input style="width: 40px;" type="text"/>	BA : réel normal : ligne WB de l'imprimé n° 2151 réel simplifié : inclus dans la ligne FM de l'imprimé n°2139 B BIC : réel normal : ligne WB de l'imprimé n° 2058 A réel simplifié : inclus dans la ligne 316 de l'imprimé n° 2033B										
3 (déduire) Intérêts excédentaires des comptes courants des associés	- <input style="width: 40px;" type="text"/>	BA : réel normal : ligne WI de l'imprimé n° 2151 réel simplifié : inclus dans la ligne FP de l'imprimé n°2139 B BIC : réel normal : ligne SU de l'imprimé n° 2058 A réel simplifié : ligne 247 de l'imprimé n° 2033-B										
4 (ajouter) Ensemble des cotisations dues au régime des non salariés agricoles, si elles ont été prises en charge par la société et non réintégrées fiscalement	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>											
5 TOTAL (1 - 2 - 3 + 4) Base de calcul des cotisations sociales à répartir entre associés	<input style="width: 40px;" type="text"/>											
6 Précisez votre part statutaire dans les bénéfices ou les pertes de la société, en pourcentage.	<input style="width: 40px;" type="text"/> , <input style="width: 40px;" type="text"/> %	* Indiquez ci-dessous le détail des frais professionnels déduits : <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><thead><tr><th style="width: 60%;">Nature</th><th style="width: 40%;">Montant</th></tr></thead><tbody><tr><td>.....</td><td>.....</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td></tr></tbody></table>	Nature	Montant
Nature	Montant											
.....											
.....											
.....											
.....											
7 Déterminez la base de calcul de vos cotisations (5 x 6) Ne mentionnez pas les centimes.	<input style="width: 40px;" type="text"/>											
8 (ajouter) Rémunération de votre travail, part des intérêts excédentaires de compte courant d'associé, plus-value à court terme réalisée dans le cadre d'un départ à la retraite et le montant des Indemnités Journalières perçues.	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>											
9 (déduire) Montant de vos frais professionnels déductibles* (y compris le montant de vos cotisations sociales personnelles, les intérêts d'emprunts " JA " et d'emprunts contractés pour l'acquisition des parts sociales)	- <input style="width: 40px;" type="text"/>											
10 (déduire) La part déduite fiscalement du revenu professionnel exceptionnel étalé (6/7ème)	- <input style="width: 40px;" type="text"/>	montant inclus dans la feuille libre détaillant l'option pour l'étalement (jointe à l'imprimé 2042).										
11 (ajouter au cours des années N+1 à N+6) la part réintégrée fiscalement du revenu professionnel exceptionnel	+ <input style="width: 40px;" type="text"/>	Inclus dans les cases 5HC à 5JI de la déclaration 2042 CPRO.										
12 TOTAL REVENU NET PROFESSIONNEL	= <input style="width: 40px;" type="text"/>	A reporter dans le cadre B ou C de la déclaration (en bénéfice ou déficit, selon le cas)										